

**Direction de la Santé Publique**

**REF : CS2014009**

**Signataire : CF/AR**

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2014

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

**OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances - Intoxications au monoxyde de carbone/Santé dans les quartiers nord d'Aubervilliers/Dépistages des cancers - Exercice 2014.**

**EXPOSE :**

La Commune d'Aubervilliers développe depuis 2001 des actions de santé publique sur l'ensemble de son territoire afin d'améliorer le bien-être de ses habitants, l'accès aux soins et la prévention en matière de santé.

Certaines de ces actions prévoient en 2014 des enquêtes spécifiques dans les logements dégradés et d'autres préconisent la tenue de permanences d'information en santé dans le quartier Robespierre-Cochennec-Péri/Vallès-La-Frette

Le projet de participation aux dépistages des cancers fait également partie de ce programme de promotion de la santé communautaire et d'égalité en matière de santé.

Pour la réalisation de ces actions, l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) peut attribuer à la Commune d'Aubervilliers, au titre de 2014, une subvention de 13.500 € dans le cadre du CUCS et répartie comme suit :

- 4.000 € pour le projet « Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone »,
- 5.000 € pour l'action « Promouvoir la santé dans les quartiers nord »,
- 4.500 € pour « L'Amélioration de la participation aux dépistages des cancers ».

Il vous est proposé d'autoriser le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 13.500 € et à signer la convention correspondant à ce programme d'actions.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 44

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 25 SEPTEMBRE 2014**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 25 Septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 septembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, Adjointes au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et **\*Conseillers Municipaux délégués**,**

**POUVOIRS :**

M. KAMALA Kilani	<b>Représenté par :</b>	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	<b>Représenté par :</b>	M. DAGUET Anthony
M. RUER Marc	<b>Représenté par :</b>	M. WOHLGROTH Antoine
<b>M. PLEE Eric,</b>	<b>Représenté par :</b>	M. ROZENBERG Silvère
M. HAMDANE Bouchra	<b>Représentée par :</b>	M. RACHEDI Hakim
M. HAFIDI Abderrahim	<b>Représenté par :</b>	M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°259
Mme VALLY Sophie	<b>Représentée par :</b>	Mme TLILI Leïla à partir de la question n°284

**Secrétaire de séance :** Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Direction de la Santé Publique

REF : CS2014009

Signataire : CF/AR

**OBJET :Convention d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances - Intoxications au monoxyde de carbone/Santé dans les quartiers nord d'Aubervilliers/Dépistages des cancers - Exercice 2014.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique,

Considérant que la ville mène depuis plusieurs années, notamment à travers les activités de la Direction de la santé publique, un programme d'actions de prévention en matière de santé, de promotion de la santé et de dépistages des cancers,

Considérant les actions nouvelles ou à reconduire en 2014 dans le cadre de ce programme,

Considérant le projet de convention avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) pour la poursuite de ces actions en 2014 au titre du CUCS,

Considérant que l'ACSE peut attribuer un soutien financier à hauteur de 13.500 € au titre de l'année 2014,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le Maire à solliciter auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), pour l'exercice 2014 et au titre du CUCS, une subvention d'un montant de 13.500 € dans le cadre d'actions de santé publique et répartie comme suit :

- 4.000 € pour le projet « Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone »,
- 5.000 € pour l'action « Promouvoir la santé dans les quartiers nord »,
- 4.500 € pour « L'Amélioration de la participation aux dépistages des cancers ».

**AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante.

Imputation budgétaire : 502-74718-12.

Reçu en préfecture le : 26/09/2014

Publié le : 26/09/2014

Certifié exécutoire le : 26/09/2014

L'adjoint délégué  
Danielle MARINO



L'adjoint délégué  
Danielle MARINO

